le 30 mars 1897, par l'honorable ministre des Travaux publics?' Réponse du ministre des Travaux publics: "Le gouvernement n'en a nulle connaissance."

Pour compléter cette réponse, on aurait pu ajouter : "Cependant l'alinéa suivant de l'Encyclique Affari vos semble être une réponse indirecte à la requête des 45:

"Aussi, lorsque la nouvelle loi vint frapper l'éducation catholique dans la province du Manitoba, était-il de votre devoir Vénérables Frères, (les évêques canadiens) de protester ouvertement contre l'injustice et contre le coup qui lui était porté; et la manière dont vous avez rempli ce devoir a été une preuve de votre commune vigilance, et d'un zèle vraiment digne d'évêques. Et bien que sur ce point chacun de vous trouve une approbation suffisante dans le témoignage de sa conscience, sachez néanmoins que Nous y ajoutons Notre assentiment et Notre approbation; car elles sont sacrées ces choses que vous avez cherché et que vous cherchez encore à protéger et à défendre.

L'Union Franco-Canadienne

La récente convention annuelle a été tenue, le 9 février dernier, dans les salles de l'Association. 73, rue St-Jacques, Montréal.

Cette réunion a eu un grand succès, nous rapportent les grands organes de la presse quotidienne, dans la métropole, et le résultat de ses délibérations aura vraisemblablement le meilleur effet, non-seulement pour le progrès de l'Union Franco-Canadienne, mais pour l'affermissement subséquent de la mutualité en général dans la province.

M. le président général, l'abbé M. Auclair, ouvrit lui-même l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux délégués. Forcé de se retirer, par suite d'affaires pressantes, M. le président général appela au fauteuil, pour le remplacer, M. J. M. Amédée Denault, l'un des vice-présidents de l'association. A la suggestion de celui-ci, et avant le départ de M. le curé Auclair, l'assemblée adopta unanimement des résolutions de sympathie pour son fondateur, dans le grand deuil qui l'afflige, par suite de l'incendie de l'église et du presbytère de St Jean Baptiste de Montréal. Sur proposition de M. le secrétaire général Robillard, on vota aussi des remerciements à M. le curé Auclair, qui venait de se